



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace «Bâtir l'école»

SALLES D'EAU ET SANITAIRES DES CHAMBRES

Associée aux chambres, la salle d'eau bénéficie de tout le confort nécessaire à l'hygiène des internes et des assistants d'éducation. Son aménagement respecte leur intimité.



INTERNAT

« Il faut non seulement bien penser l'aménagement intérieur des salles d'eau mais également les positionner au bon endroit : c'est-à-dire à côté de la chambre pour créer une continuité d'intimité entre la salle de bains et la chambre. »*

Pour les salles d'eau, le besoin d'intimité est très fort : les internes doivent pouvoir y accéder sans déambuler dans les circulations. C'est la raison pour laquelle la proximité avec les chambres est primordiale. Dans l'idéal, la présence de salles d'eau contigües et accessibles directement depuis chacune des chambres est à privilégier. Cette localisation est incontournable pour les chambres des assistants d'éducation.

Les internes ont besoin de rangements suffisants pour disposer leurs affaires de toilette et y accéder simplement. Il s'agit d'éviter le transit permanent d'affaires entre la chambre et la salle d'eau pour faciliter son utilisation et le confort des internes. La question du séchage des serviettes est également importante afin d'assurer hygiène et confort olfactif dans ces espaces.

* Source : Verbatim issu de la campagne d'entretiens 2022-3 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

1. USAGES

■ USAGES ESSENTIELS

- **Commodité** : la cuvette des toilettes peut être localisée au sein de la salle d'eau ou, idéalement, dans une cabine à part. Son positionnement doit permettre un accès aisé à celui-ci y compris la nuit.
- **Propreté et hygiène** : lavage des mains et toilette du corps, brossage des dents, nettoyage du visage,... Deux usagers peuvent utiliser la salle d'eau en simultanée s'il est prévu une double vasque. Une poubelle doit également être présente. Les robinets et vasques permettent de familiariser les élèves à l'économie de ressources (robinets automatiques à détection de présence, système de récupération d'eau pour le sanitaire, ...).
- **Mise en beauté (coiffure, maquillage, démaquillage)** : lumière abondante à proximité de miroirs (dont un de toute hauteur si possible), tablettes pour déposer les produits de beauté, prise pour l'usage de sèche-cheveux, rasoir...
- **Change** : changement de vêtements au lever ou coucher mais aussi à l'occasion d'activités sportives
- **Rangement** : des produits cosmétiques et autres petits effets personnels (brosses, accessoires, bijoux...)
- **Séchage des serviettes** : au moyen de barres et/ou de sèche-serviettes

UNE SALLE D'EAU INCLUSIVE cela profite à tout le monde

Des salles d'eau et sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite sont prévus à chaque étage en lien avec des chambres elles aussi adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Les éclairages à détection automatique de présence sont réglés à hauteur des personnes à mobilité réduite dans ces salles d'eau et sanitaires.

La diffusion du bruit des équipements techniques (ventilation, tuyauterie du réseau d'eau chaude sanitaire...) doit être limitée au maximum.

Les phénomènes de réverbération de lumière sont évités au maximum.



■ AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Personnalisation** : Possibilité de s'approprier l'espace de la salle d'eau, de s'y sentir chez soi, ne serait-ce qu'en l'investissant le temps d'une douche avec une ambiance musicale personnalisée.



POUR UN INTERNAT PLUS SÛR

Les adultes responsables doivent pouvoir aisément surveiller les salles d'eau et sanitaires sans pour autant nuire à l'intimité de leurs usagers.

Les portes des salles d'eau et les sanitaires doivent être déverrouillables depuis l'extérieur.

Les signaux d'alarme (incendie et PPMS) doivent être perceptibles (audibles et visibles) à l'intérieur des salles d'eau et sanitaires.

■ POINTS DE VIGILANCE

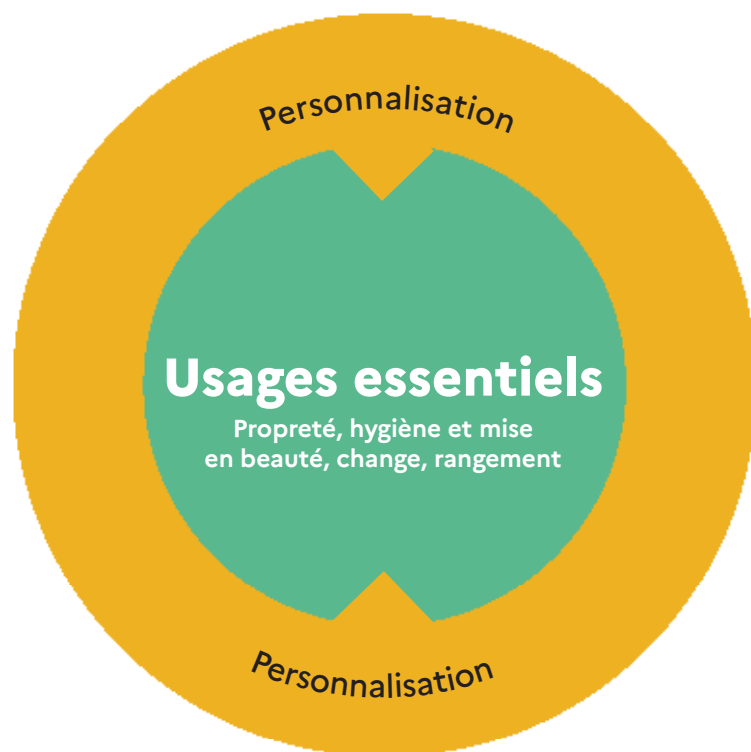
« Il est important de proposer des prises de courant tout en contrôlant l'utilisation pour éviter tout risque d'accident. »*

- La question de la **sécurité** est essentielle : les internes sont sous la responsabilité des adultes, même lorsque la porte est verrouillée.
- La création d'une **bulle d'intimité** est très importante ; en particulier au moment de la puberté. Ainsi la salle d'eau doit pouvoir être verrouil-

lée lorsque son usager le souhaite. La porte de la salle d'eau doit pouvoir être **déverrouillée depuis l'extérieur** par un adulte responsable, en cas de besoin.

- Il faut bien prendre en compte la question **acoustique** au sein des salles d'eau, en limitant la diffusion du bruit des équipements vers les chambres.
- La salle d'eau doit permettre à l'interne de **laisser ses affaires** et pour n'avoir que peu de choses à transporter dans sa chambre (vêtements mis à part).
- Privilégier des matériaux et équipements robustes, solidement fixés et facilement accessibles pour une maintenance aisée.
- Prêter attention à la ventilation et au contrôle de l'hygrométrie pour favoriser le séchage de serviettes et petits vêtements notamment.

* Source : Verbatim issu de la campagne d'entretiens 2022-3 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



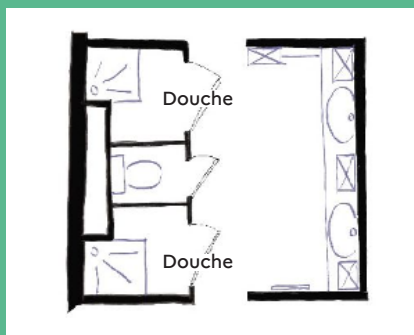
« Proposer des salles d'eau confortables c'est les équiper de tous les éléments nécessaires au bien-être et au confort des internes : rangements, miroirs, prises... »*

* Source : Verbatim issu de la campagne d'entretiens 2022-3 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS Propreté, hygiène et mise en beauté	Prolongement du ou des lavabo(s) pour disposer les produits et accessoires lors de son utilisation Autant de patères et de barres pour sécher les serviettes que de personnes utilisant l'espace	Douche avec parois pour éviter les projections d'eau Lavabo(s) : 1 pour les chambres individuelles et 2 au minimum pour les salles d'eau donnant sur des chambres doubles, à adapter au-delà Miroir au-dessus du lavabo, et miroir en pied si possible Éclairage adapté
Change		Patères, miroir au-dessus du lavabo et miroir en pied si possible
Rangement	Autant de placards et d'étagères de rangement que d'utilisateurs	
AUTRES USAGES POSSIBLES Personnalisation		Possibilité de branchement d'un appareil pour diffuser de la musique

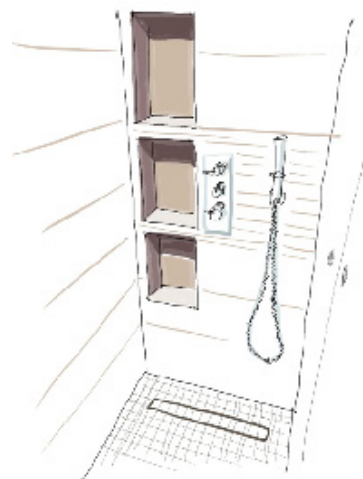
■ En allant plus loin

- Salles d'eau et sanitaires peuvent être partagés en étant localisés entre deux chambres. Par exemple, un bloc comportant un sanitaire et deux cabines de douche avec un sas commun comportant plusieurs lavabos et petits placards de rangement permet de répondre aux besoins de deux chambres doubles.



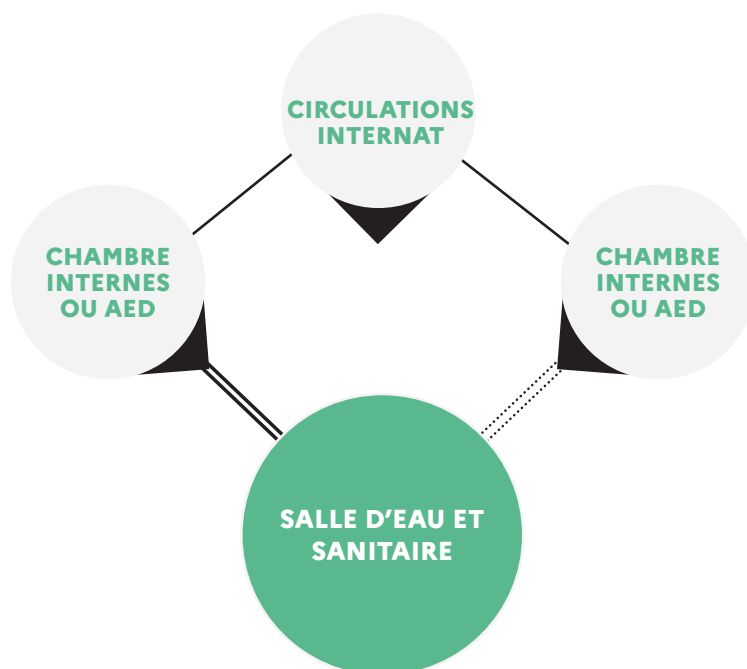
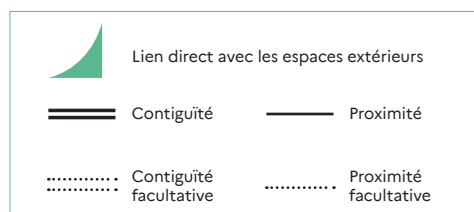
■ Avec simplicité

- Intégrer des niches ou étagères de bonne facture dans les douches donne la possibilité à chaque occupant de disposer ses savons et shampoings personnels, ce qui facilite la cohabitation.



■ LES LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Les salles d'eau doivent pouvoir être utilisées au quotidien, au réveil ou au coucher, mais également à d'autres moments si le règlement de l'établissement l'autorise. L'idéal est d'en associer une à chaque chambre ou à deux chambres contigües. Dans ce cas, des communications directes sont souhaitables.



Les sujets d'attention

LA LOCALISATION À PROXIMITÉ DES CHAMBRES ne doit pas se faire au détriment de l'ambiance acoustique des chambres, qui doit être propice au sommeil.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



Idéalement, proposer une salle d'eau et un sanitaire individuel par chambre, qu'il s'agisse d'une chambre d'internes ou de celle d'un assistant d'éducation. Une mutualisation entre deux chambres d'internes peut s'envisager.

- **Salle d'eau individuelle** : **4 m²** minimum comprenant une douche, un lavabo et un sanitaire

- **Salle d'eau collective** : pour une chambre double **7 m²** minimum comprenant deux lavabos, un sanitaire et une douche + **1 m²** si la salle d'eau est partagée entre deux chambres.



Hauteur minimale libre : **2,50 m**

A apprécier au regard de la surface utile effective, pour garantir la polyvalence des espaces et leur adaptation aux particularités architecturales ou fonctionnelles.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Éclairage naturel à rechercher mais facultatif. Protections solaires en fonction de l'orientation. Dispositif de protection de la vue depuis l'extérieur. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois. L'allumage de l'éclairage sur détecteur de présence est à privilégier, même s'il n'est pas impératif, ce point pouvant faire l'objet d'une éducation des usagers.
Acoustique	Le bruit généré par les douches, robinets et sanitaires doit être limité par la conception et le choix des équipements.
Thermique / ventilation	La conception de la ventilation assure les conditions de renouvellement d'air pour disposer d'un air sain spécifique à une pièce humide. Le dispositif d'extraction d'air des espaces de sanitaires est performant.
Numérique	Pas de préconisations
Réseaux (hors numérique)	Deux prises protégées pour rasoirs, sèche-cheveux et autres équipements chauffants de coiffure. Une prise pour le ménage. Branchements sèche-serviettes. Alimentation en eau pour WC, lavabos et douche. La conception privilégie une installation performante en termes de consommation d'eau (débits contrôlés, réemploi des eaux de pluie pour les sanitaires sous réserve de l'accord des services vétérinaires) et la facilité d'entretien et de nettoyage des canalisations. Nécessité d'éviter les bras morts hydrauliques pour limiter les risques de légionellose. Prévoir un dispositif hors gel pour les périodes de non utilisation. Privilégier la douche à l'italienne pour le nettoyage.
Matériaux / couleurs / signalétique	Privilégier des revêtements robustes pour le sol et les murs, lessivables à grande eau et résistants aux produits détergents. Les faux plafonds sont à éviter dans ces espaces car ils sont peu résistants à l'humidité et peuvent procurer des « caches » à des internes mal intentionnés.

AVANT DE SE LANCER

- Combien d'utilisateurs pour chaque salle d'eau ? Comment individualiser les rangements pour chacun ?
- Les sanitaires garantissent-ils une intimité suffisante aux internes ? Y a-t-il une possibilité de personnalisation ?
- Les conditions d'entretien des lieux sont-elles aisées ?

D'autres informations disponibles sur le site
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>